ACTUAILES.fr

n°90

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

17 octobre 2018

abonnement gratuit sur actuailes.fr

Les ours de la discorde p. 5

p. 2 Vous avez dit remaniement ?

Un rapport qui jette un froid p. 4

p. 16 Et si on prenait un livre ?

Histoire du parachute p. 20

Virginie Terrier

Christophe Castaner, nouveau ministre de l'Intérieur.

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

Vous avez dit « remaniement » ?

Depuis la démission du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, le 3 octobre dernier, les Français étaient dans l'attente de l'annonce du remaniement du gouvernement.

Ce n'est pas tellement l'événement du remaniement qui est exceptionnel, c'est plutôt l'absence d'annonce, presque quinze jours après la démission.

Mais qu'est-ce que le gouvernement et quel est son rôle ?

Notre système politique est composé de trois pouvoirs :

– le **pouvoir judiciaire** qui appartient aux tribunaux ;

– le **pouvoir législatif** qui appartient au Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, et qui vote les lois ;

– le **pouvoir exécutif** composé du gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, et du président de la République.

Vous le savez déjà, le président de la République est élu au suffrage universel par les citoyens français en âge de voter.

Le gouvernement, quant à lui, est nommé : c'est le président de la République qui nomme un Premier ministre et c'est ce dernier qui forme ensuite son gouvernement en nommant les ministres.

Le gouvernement et le président de la République se partagent le pouvoir exécutif : d'une part, le gouvernement, selon l'article 20 de la Constitution, « détermine et conduit la politique de la Nation » ; d'autre part, le président est responsable de la place de la France sur la scène internationale, de sa défense et plus généralement des choix essentiels et stratégiques de notre pays.

Or, certains événements peuvent conduire à un changement ou un remaniement de gouvernement au cours de notre vie politique.

Quelle différence entre le changement de gouvernement et le remaniement ?

Un gouvernement peut être soit totalement changé ou simplement être modifié, c'est ce qu'on appelle le « remaniement ».

On change totalement de gouvernement, par exemple, lorsque la majorité de l'Assemblée nationale change de bord politique. Cela peut également survenir en cas de crise politique ou de désaccords profonds.

Dans tous ces cas, le Premier ministre présente sa démission au président de la République. Le président peut alors l'accepter et, dans la foulée, nommer un nouveau Premier ministre ou alors, nommer le même Premier ministre, charge à lui de nommer de nouveaux ministres et de constituer un nouveau gouvernement.

Par exemple, sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, François Fillon a présenté sa démission trois fois et a été reconduit trois fois. En revanche, sous le quinquennat de François Hollande, lorsque Jean-Marc Ayrault a présenté sa démission, le président a choisi de nommer Manuel Valls. Dans les deux cas, un nouveau gouvernement a été formé.

Mais, dans d'autres cas, on n'a pas besoin de changer tout le gouvernement. Il faut simplement procéder à des modifications. C'est le cas lorsqu'un ministre démissionne.

Après la démission de Nicolas Hulot, alors ministre de l'Écologie, le gouvernement a été remanié et François de Rugy a été nommé nouveau ministre de l'Écologie.

C'est désormais aussi le cas avec la démission de Gérard Collomb. Sauf que cette fois-ci, son successeur n'a été nommé que le 16 octobre 2018 et c'est Édouard Philippe qui, en tant que Premier ministre, a assuré son remplacement jusqu'à cette date.

Personne, jusqu'alors, ne savait s'il fallait s'attendre à un changement de gouvernement ou à un remaniement. Le 9 octobre, Édouard Philippe et Emmanuel Macron s'étaient entretenus longuement. Et à la suite de cette réunion, aucune démission n'avait été présentée. C'est pourquoi, on pensait qu'un remaniement se profilait.

Pourtant, celui-ci s'est fait attendre et personne ne savait si cela témoignait d'une volonté de l'Exécutif de prendre son temps pour trouver les bons ministres ou si cela démontrait un désaccord ou des tensions entre le président et le Premier ministre… ◎

Le nouveau gouvernement

Fidèle parmi les fidèles, c'est **Christophe Castaner** qui a été nommé pour succéder à Gérard Collomb. D'autres changements ont eu lieu également.

Le nouveau gouvernement respecte la parité. Cela signifie qu'il y a autant d'hommes que de femmes. Quatre ministres sont partis, remplacés par quatre nouveaux. Enfin, cinq ministres se voient attribuer de nouvelles fonctions. Comme, par exemple, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, qui devient ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ce remaniement ne serait-il pas un moyen pour le président et le Premier ministre de se relancer après la période de flottement des quinze derniers jours et après l'été catastrophique qui a vu naître un fort désamour entre les Français et leur président. Aujourd'hui, les sondages indiquent que 66 % des personnes interrogées ont une mauvaise opinion d'Emmanuel Macron. Son Premier ministre Édouard Philippe fait à peine mieux avec 62 % de mauvaise opinion. Cette annonce est donc cruciale alors que se profilent en 2019 les élections européennes et que le remaniement a montré que peu de personnalités se pressaient pour devenir ministre.

Qui est Christophe Castaner ?

Âgé de 52 ans, juriste de formation, ancien du *Parti socialiste*, jusqu'à la création de *La République en marche* (*LaREM*), député socialiste des Alpes-de-Haute-Provence et porte-parole d'Emmanuel Macron durant l'élection présidentielle. Sa première expérience ministérielle : secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, c'est-à-dire qu'il assure la coordination avec l'Assemblée nationale et le Sénat. Porte-parole du gouvernement (dont la mission est de présenter aux Français la politique du gouvernement, les principes qui la guident, les mesures concrètes qu'elle engage), il devient ensuite délégué général de *LaREM* en novembre 2017 avant d'arriver au ministère de l'Intérieur.

Un rapport qui jette un froid

Ce 8 octobre, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a rendu un rapport sur le réchauffement climatique. Où en sommes-nous ?

Rappelez-vous : en 2015 a eu lieu la COP 21. À cette occasion, cent quatre-vingt-dix-sept pays s'étaient réunis à Paris pour négocier un accord mondial sur le climat. Celui-ci prévoyait de limiter le réchauffement climatique à deux degrés maximum en favorisant notamment la réduction de nos émissions de CO_2.

Malheureusement, les changements à opérer pour respecter cet accord prennent du temps et nous sommes loin aujourd'hui de réussir à mettre en œuvre toutes ces bonnes volontés. En effet, nous nous trouvons dans une situation telle aujourd'hui que, si rien n'est fait pour inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, la température mondiale devrait augmenter de 5,5 degrés d'ici à 2100, ce qui aurait, à terme, des effets catastrophiques pour l'environnement.

Le rapport du GIEC va encore plus loin, car ces scientifiques estiment qu'il ne faudra pas dépasser une hausse générale de 1,5 degré. Au-delà de ce seuil, l'homme exposerait sa planète à des vagues de chaleur de quatre degrés de plus que la normale, à une perte massive de la biodiversité et à une hausse du niveau de la mer qui pourrait menacer l'habitat de plus de 10 millions de personnes dans le monde.

Fort heureusement, ce rapport ne se contente pas seulement de tirer la sonnette d'alarme, il propose aussi quelques solutions, ou du moins les axes vers lesquels il va nous falloir tendre : pour parvenir à l'objectif de 1,5 degré maximum, il faudra réduire notre émission de CO_2 de 45 % d'ici à 2030 et parvenir à la « neutralité carbone » en 2050, c'est-à-dire réussir à compenser entièrement nos émissions de gaz à effet de serre.

Certains scientifiques sont optimistes vis-à-vis de ces prévisions et partagent l'espoir du GIEC de réguler le changement climatique. À vrai dire, en théorie, c'est même largement faisable : la technologie est plus ou moins à notre portée, les changements de mode de vie et de consommation sont réalisables et les investissements, financiers et humains, sont possibles. Reste une question à laquelle les scientifiques ne peuvent pas répondre : cela sera-t-il faisable politiquement et institutionnellement ? Mais jusqu'à preuve du contraire, c'est bien le peuple qui choisit ses dirigeants, c'est bien chacun d'entre nous, individuellement, qui décide de son mode de vie. N'est-ce donc pas aussi à nous, au moins en partie, de favoriser les changements, de soutenir les initiatives ? En gardant l'avenir en tête, que pouvons-nous faire pour préserver notre foyer, cette bonne vieille Terre ? ◎

Julien Magne

Les ours de la discorde

Récemment, deux ours ont été lâchés dans les Pyrénées. Mais un hélicoptère a dû être utilisé, car de nombreux opposants bloquaient les routes. Quelles sont les raisons de cette opposition aux ours ?

Une présence ancienne

L'ours est présent dans les Pyrénées depuis plusieurs centaines de milliers d'années. On l'a beaucoup chassé à la Préhistoire pour sa fourrure et sa viande. Les Romains capturaient des ours pour qu'ils se battent contre des bêtes sauvages dans des arènes. Au Moyen Âge, la chasse poussa les ours vers les montagnes et seules les Pyrénées ont continué à abriter une espèce qui s'amenuisait toujours davantage. Il y avait un risque que l'ours disparaisse définitivement.

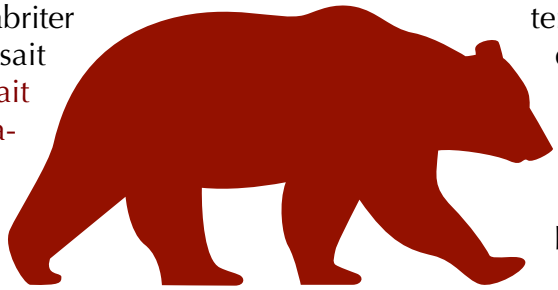

C'est la raison pour laquelle, dans les années 1990, le gouvernement a décidé de réintroduire des ours dans les Pyrénées. Ils viennent de Slovénie, un petit pays à l'est de l'Italie où vivent plusieurs centaines d'ours. Il y aurait désormais une quarantaine d'ours sur la partie française des Pyrénées. Toutefois, leur survie est fragile et il faut veiller à l'équilibre entre mâles et femelles.

La peur des bergers

L'ours est un omnivore opportuniste qui mange avant tout des plantes (70 %), mais aussi des animaux (vers, insectes dont les abeilles). Il peut attaquer des moutons – trois cents ont été tués en 2017 à cause des ours. La majorité des bêtes tuées n'ont pas été mangées par les ours, mais sont tombées d'une falaise en voulant fuir.

Durant les attaques, les moutons ont tendance à fuir dans plusieurs directions et les bergers ont ensuite beaucoup de mal à rassembler leurs troupeaux.

Souvent, ils ne sont gardés que par des chiens, appelés patous, sans présence humaine. Même si les bêtes tuées sont remboursées par l'État, les éleveurs sont en colère car des moutons meurent à cause du stress, ce qui n'est pas pris en compte par l'État. En résumé, la cohabitation est difficile, car les éleveurs ne souhaitent pas continuer à subir un prédateur qui avait disparu de leurs vallées, permettant aux troupeaux de paître en toute sécurité.

Julien Magne

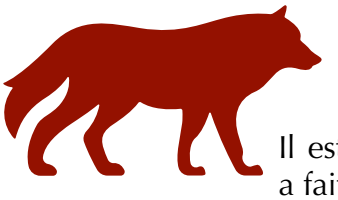

Le grand retour des loups

Il est un autre prédateur qui a fait son retour en France. Il s'agit du loup, qui a d'abord reconquis les montagnes, mais qui est maintenant régulièrement signalé en plaine. Alors que cet animal avait disparu en France au XIXe siècle, il est réapparu naturellement en 1992 quand des loups sont venus d'Italie. Aujourd'hui, on estime sa population à environ quatre cent trente loups, en augmentation de 20 % sur un an.

Une louve donne naissance à quatre à huit louveteaux. Les loups se nourrissent de gros gibiers (cerfs, chevreuils ou sangliers), de petits gibiers comme les lièvres, mais peuvent aussi attaquer des animaux d'élevage comme les moutons et plus rarement des veaux ou des chevaux. Les attaques contre les hommes, fréquentes au Moyen Âge, sont aujourd'hui exceptionnelles mais pas impossibles. De plus, le risque contre l'homme augmente à mesure que le loup se développe. Le loup est une espèce protégée, mais l'État autorise la chasse d'environ quarante loups par an. Cela ne satisfait pas les éleveurs, dont environ dix mille bêtes sont, chaque année, tuées par les loups. Et comme pour l'ours, cela pose la question de la possible cohabitation des prédateurs sauvages avec des animaux d'élevage. Et aussi de l'utilité de protéger des prédateurs que nos ancêtres avaient eu tant de difficultés à éradiquer.

Le savais-tu ?
Le mystère de la bête du Gévaudan

Entre 1764 et 1767, de terribles attaques contre des hommes ont lieu dans le pays du Gévaudan, au sud de l'Auvergne. Alors que la France est, à cette époque, peuplée de plus de vingt mille loups, les personnes attaquées décrivent une bête terrible. Elle entre alors dans la légende et Louis XV envoie ses meilleurs chasseurs et soldats pour la tuer. À ce jour, le mystère reste entier. La bête était-elle un très gros loup, plusieurs loups attaquant ensemble, un croisement de chien et de loup, ou encore un animal exotique comme une hyène, enfuie de la foire de Beaucaire ? Personne ne le saura jamais et le mystère reste entier.

Collision maritime exceptionnelle au large de la Corse

Deux navires sont entrés en collision le 7 octobre au nord-ouest de la Corse. Le porte-conteneurs *Virginia* était au mouillage dans les eaux internationales et hors des routes habituelles quand un navire roulier (qui transporte des véhicules) tunisien, l'*Ulysse*, l'a littéralement éperonné par le côté, entraînant une pollution importante (600 m³).

Photo de la médiathèque – Marine nationale

Il n'y a pas eu de victime à déplorer, mais le choc a été si violent que les deux navires sont restés encastrés plusieurs jours. De nombreux moyens français et italiens ont été mobilisés pour lutter contre la pollution : hélicoptères, remorqueurs, navires d'assistance, plongeurs, avions de surveillance… Le carburant qui s'est échappé de la coque du *Virginia* s'est étendu sur 25 km, plutôt vers le large que vers l'île de Beauté.

Huit jours après l'accident, la pollution est désormais limitée et le vent devrait continuer de diluer les produits résiduels. L'*Ulysse* est rentré en Tunisie pour y être réparé et le *Virginia* pourrait rejoindre Malte, accompagné par un remorqueur et un navire anti-pollution. Les conséquences de cet accident sont finalement beaucoup moins importantes qu'elles auraient pu l'être.

Anne-Sophie Biclet

Nobel contre le cancer

Le prix Nobel de médecine vient d'être attribué à un médecin américain, **James P. Allison**, et à un médecin japonais, **Tasuku Honjo**, qui ont inventé un nouveau type de traitement contre le cancer : l'immunothérapie ; ils utilisent le système immunitaire, c'est-à-dire les défenses naturelles de l'organisme, pour détruire les cellules des tumeurs. Comment ça marche ?

Les tumeurs sont constituées de cellules de notre corps qui se mettent à se multiplier sans aucun contrôle et à se répandre dans le reste de l'organisme, en risquant de détruire les organes et d'entraîner la mort. Jusqu'ici, pour détruire ces tumeurs, on employait des traitements comme la chimiothérapie, un médicament qui tue toutes les cellules en cours de multiplication, cancéreuses ou non, et qui a donc de nombreux effets indésirables ; ou encore la radiothérapie, qui envoie des rayons sur la tumeur pour la « brûler » et peut endommager d'autres cellules sur le trajet.

Le système immunitaire est l'ensemble des cellules qui défendent notre corps contre les agressions extérieures (les virus, les bactéries, *etc.*) : ce sont des globules blancs, notamment les lymphocytes T, qui se fixent sur les agresseurs et les détruisent. Pour cela, ils reconnaissent à la surface des agresseurs des molécules, les antigènes, qui les activent et les entraînent à « tuer » les intrus.

Le problème du cancer était multiple :

1. Comme les tumeurs sont formées de cellules de notre corps, les lymphocytes ne peuvent pas forcément les reconnaître comme des intrus.

2. Même si les cellules tumorales peuvent aussi être reconnues par les globules blancs, certaines ont des systèmes pour « bloquer » les lymphocytes, en se fixant sur un récepteur de leur surface pour empêcher leur action.

3. La réaction des globules blancs face aux cellules cancéreuses, même si elle existe, est souvent insuffisante pour éviter à la maladie de se développer.

Les docteurs Allison et Honjo ont travaillé depuis plus de vingt ans pour améliorer les défenses de notre organisme contre le cancer. Ils ont réussi notamment à bloquer des récepteurs des lymphocytes T sur lesquelles se fixaient les cellules tumorales, celles-ci ne pouvaient donc plus empêcher l'action des lymphocytes qui visaient à les détruire. Ces

traitements sont déjà utilisés avec efficacité dans un certain nombre de cancers et leurs effets indésirables sont nettement moins importants que ceux de la chimiothérapie par exemple.

Les avancées de l'immunothérapie sont impressionnantes, on expérimente en ce moment des « vaccins anticancer » : lorsqu'une personne a une tumeur, les médecins préparent un « échantillon » d'antigènes qui correspondent à la tumeur du patient (ce sont des molécules qui se trouvent à la surface des cellules de la tumeur) et l'injectent au malade. Les lymphocytes T apprennent à reconnaître ces antigènes, à les viser et vont donc détruire les cellules de la tumeur qui les portent également à leur surface. On active donc le système immunitaire contre les cancers, en le rendant plus efficace. Ces vaccins ne sont pas encore parfaitement maîtrisés, mais toutes ces recherches ont ouvert de grands espoirs dans la lutte contre cette terrible maladie.

Terribles inondations dans le Sud

Des pluies torrentielles ont touché la semaine dernière le sud-est de la France, faisant deux morts dans le Var à Sainte-Maxime. Il est tombé en quelques heures autant d'eau qu'en un mois, surtout dans la région de Saint-Tropez. Puis la région de Carcassonne a été touchée dans la nuit de dimanche à lundi par de graves intempéries.

Saint-Hilaire, le 15 octobre.

Les pluies violentes ont causé la mort de plus de dix personnes, dont certaines à Trèbes, petite ville frappée par un attentat islamiste en mars dernier. Un cours d'eau est monté de sept mètres en une nuit. Les rivières ont souvent débordé et les dégâts dans les maisons ou sur les routes sont importants. Cela n'était pas arrivé depuis 1891.

Il faudra des jours pour avoir un bilan complet et des mois pour reconstruire ce qui a été détruit. Nos pensées vont à tous les sinistrés.

Mikaël de Talhouët

La pauvreté en France en 2018

Ce phénomène social continue d'inquiéter, d'autant que les plus jeunes sont désormais en première ligne.

C'est un document que notre pays affiche un peu honteusement. Les médias en parlent, puis le sujet retombe dans l'oubli rapidement. Le rapport sur la pauvreté en France, réalisé par l'Observatoire sur les inégalités, présente, cette année encore, un constat accablant : environ 5 millions de personnes vivent avec moins de 855 € par mois, soit 600 000 pauvres de plus depuis l'an 2000. Autres statistiques préoccupantes, un jeune sur dix (jusqu'à l'âge de 18 ans) vit sous le seuil de pauvreté et 30 000 enfants vivent avec un seul parent sous ce seuil. Le rapport relève également que 11,8 % des 20-29 ans sont pauvres.

Ce phénomène social n'est évidemment pas inédit. On peut même dire qu'il a toujours existé dans toutes les sociétés. Néanmoins, la pauvreté aujourd'hui en France, comme dans les pays occidentaux, s'explique par des facteurs dont les racines sont à chercher en dehors des frontières hexagonales. En effet, la mondialisation, avec le développement des échanges internationaux, a introduit sur le territoire national davantage de concurrence avec, notamment, des produits manufacturés à bas coût venant des pays en développement. Il faut ajouter à cela le progrès technologique qui, en raison de la robotisation et l'automatisation, a détruit un grand nombre de postes en usine. Des milliers de travailleurs ont ainsi perdu leurs emplois et, étant peu qualifiés, se sont retrouvés dans des situations précaires. Par ailleurs, la France n'a pas connu de période de plein emploi depuis 1981 et affiche aujourd'hui un taux de chômage avoisinant les 10 %. Enfin, l'accroissement du nombre de familles monoparentales et l'inégal accès à l'éducation parmi les jeunes génèrent des situations précaires qui peuvent conduire à une situation de pauvreté.

> Constat accablant : 600 000 pauvres de plus depuis l'an 2000.

Le président Macron a dévoilé en septembre son plan de lutte contre la pauvreté, assortie d'une aide de 8 milliards d'euros sur quatre ans. Ce plan prévoit notamment l'ouverture de 90 000 places supplémentaires dans les crèches, l'institution d'un repas à 1 € dans les cantines pour les enfants les plus défavorisés, la mise en place d'un revenu universel d'activité pour soutenir les plus pauvres et l'extension de la couverture maladie universelle (CMU) pour permettre un meilleur accès aux soins aux plus vulnérables.

Siegfried

3 pays, élections différentes, enseignements similaires

Dimanche 14 octobre, les citoyens de trois pays voisins de la France étaient appelés aux urnes pour des élections à chaque fois différentes, mais dont les résultats ont dégagé des similitudes très remarquées.

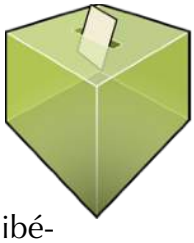

En Belgique, tout d'abord, il s'agissait d'élections locales, c'est-à-dire celles qui désignent les maires (bourgmestres) de chaque ville. Même si les résultats sont très variés selon les régions – wallone, bruxelloise et flamande –, on observe globalement une importante poussée du parti écologiste, une montée du parti souverainiste flamand et une forte baisse des partis centristes traditionnels, démocrates-chrétiens et sociaux-libéraux.

Au Luxembourg voisin, il s'agissait d'élections législatives, c'est-à-dire celles qui décident de la composition de la Chambre des députés et donc du nouveau gouvernement national. Là aussi, les partis traditionnels démocrates-chrétiens et sociaux-libéraux ont beaucoup souffert, en perdant des députés au profit des écologistes et des souverainistes.

En Bavière enfin, un des seize plus gros *Länder* d'Allemagne, il s'agissait de renouveler le *Landsrat*, l'assemblée régionale qui désigne le gouvernement local.

Pourquoi cette élection bavaroise, pourtant strictement locale, était-elle importante au point que tous les médias européens l'ont suivie de très près ? Parce que les démocrates-chrétiens de la *CSU* y sont au pouvoir depuis l'après-Seconde Guerre mondiale et viennent d'y enregistrer un de leurs plus mauvais scores depuis lors, au profit des écologistes ainsi que des souverainistes (à tendance libérale *FW* ou conservatrice *AFD*). Or, la *CSU* est l'alliée clé de la chancelière Angela Merkel et son mauvais score fragilise désormais la coalition nationale au pouvoir en Allemagne, qui est déjà très précaire au point que l'avenir de la chancelière en devient incertain.

Il ressort finalement de ces trois élections, pourtant fort disparates par leur enjeu officiel, que la crise identitaire liée à l'immigration et les problématiques écologiques menacent conjointement le pouvoir des partis démocrates-chrétiens et sociaux-libéraux qui règnent en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne depuis de nombreuses décennies. Ces partis traditionnels peinent à apporter des réponses crédibles à de telles problématiques et sont de plus confrontés au vieillissement marqué de leur électorat.

Enfin, leurs scores en baisse les obligent de plus en plus souvent à établir des alliances parfois contre-nature pour rester au pouvoir, brouillant encore un peu plus leur message. Ainsi, les jours qui viennent seront consacrés à des négociations d'alliances pour décider de programmes politiques communs et de la répartition des postes clés.

Comme toujours en politique, espérons que les hommes de bonne volonté réussissent à placer l'exigence de vérité avant les ambitions personnelles, les intérêts des partis et la logique de puissance. ◎

Julien Magne

Élections au Brésil

Dimanche 7 octobre, le candidat de droite est arrivé largement en tête au premier tour de l'élection présidentielle avec 46 % des voix.

Un pays qui va mal

Le Brésil connaît tout d'abord une grande violence. Liée au trafic de drogue, elle touche surtout les quartiers pauvres, appelés favelas, et le nord-est du pays. En 2017, sept personnes étaient tuées chaque heure. Ainsi, les meurtres ont fait plus de morts au Brésil que la guerre en Syrie sur les quatre dernières années.

Le second problème est la corruption des hommes politiques. En effet, certains utilisent leur pouvoir pour favoriser des entreprises et ainsi gagner beaucoup d'argent. D'ailleurs, un ancien président, nommé Lula, est actuellement en prison et n'a pas pu se présenter à cette élection.

Enfin, depuis 2011, le pays est plongé dans une grave crise économique. Plus grand pays d'Amérique latine, le Brésil est la huitième économie mondiale. Le taux de chômage, qui mesure le nombre de gens qui cherchent du travail, a doublé entre 2011 et 2017. Le pays s'est beaucoup endetté.

Le « Trump brésilien »

Les 147 millions d'électeurs de ce grand pays ont failli élire dès le premier tour un candidat peu connu il y a encore un an. Jair Bolsonaro est un ancien militaire qui promet de mettre fin aux souffrances des Brésiliens. Il a été attaqué durant la campagne et grièvement blessé. Cet attentat a accéléré son succès. Il promet des méthodes fortes contre les criminels. Il veut, par exemple, autoriser les « gens bien » à avoir une arme pour se défendre. Il propose également de donner plus de pouvoir aux policiers.

En économie, il veut privatiser, c'est-à-dire vendre des entreprises qui appartiennent à l'État, afin de renflouer les caisses du pays. Enfin, Jair Bolsonaro est un fervent catholique qui défend les valeurs traditionnelles et veut lutter contre la drogue. Il est souvent comparé au président américain Donald Trump.

Enjeux du second tour

L'autre finaliste s'appelle Fernando Haddad. Il a obtenu 29 % des voix au premier tour. Politicien depuis vingt-huit ans, il est en partie associé par les électeurs aux scandales de son parti situé à gauche. Il est donc condamné à l'exploit pour pouvoir l'emporter. Il aura besoin du soutien des autres candidats, éliminés au premier tour. Il veut également mieux expliquer son programme, qui est l'exact opposé de celui de son adversaire. En attendant, les deux candidats ont repris leur campagne pour séduire de nouveaux électeurs. Jair Bolsonaro a reçu le soutien de nombreux footballeurs, véritables stars au Brésil et dans le monde entier, à commencer par Lucas Moura, Ronaldinho ou encore Cafu. Mais à ce stade, rien n'est joué. Réponse le 28 octobre.

Le feuilleton Khashoggi

Jamal Khashoggi, le 21 mars 2018.

L'affaire Khashoggi ne cesse de prendre une envergure diplomatico-médiatique de plus en plus importante. C'est l'histoire d'un journaliste saoudien mystérieusement disparu. Mais c'est surtout une histoire que les grandes capitales occidentales auraient bien aimé laisser sous le boisseau. De quoi s'agit-il ?

Jamal Khashoggi est un journaliste saoudien qui s'oppose, de longue date, à la politique intérieure du royaume d'Arabie saoudite. Il critique le rôle rigoriste de l'islam dans le royaume. Craignant pour sa vie, il s'exile en Grande-Bretagne en 2003, tout en continuant à travailler soit pour des journaux saoudiens soit pour des officiels saoudiens. En 2016, il est officiellement banni d'Arabie. En 2017, il s'exile aux États-Unis.

Son parcours professionnel lui a permis de créer un large réseau de connaissances et de se bâtir une renommée internationale. Il aurait même prétendu avoir travaillé pour les services secrets américains et saoudiens.

Mais voilà que le feuilleton commence. Le 2 octobre, Jamal Khashoggi est convoqué au consulat saoudien d'Istanbul en Turquie (où il se trouvait alors) pour des formalités administratives. Selon la presse, les éléments connus du 2 octobre sont les suivants :

Début de matinée : Arrivée d'un groupe de quinze Saoudiens à l'aéroport d'Istanbul (dont des militaires). Escale à leur hôtel.
Fin de matinée : Arrivée de ce groupe au consulat saoudien dans un van.
13h14 : Jamal Khashoggi pénètre dans le consulat. On ne le revoit plus.
15h08 : Le van sort du consulat pour se rendre à la résidence du consul toute proche.
Soirée : Les quinze Saoudiens quittent la résidence, repassent par l'hôtel avant de retourner à l'aéroport pour emprunter un vol vers l'Arabie.

S'apercevant de sa disparition, Hatice Cengiz, la fiancée du journaliste, demande l'aide de Donald Trump et celle de son épouse Melania pour « faire la lumière » sur cette affaire. Depuis, les rumeurs d'assassinat ou d'enlèvement ne cessent de croître.

Cette affaire, non résolue à ce jour, met les capitales occidentales dans l'embarras. D'un côté, elles sont poussées, au nom des droits de l'homme et par l'opinion publique, à demander des explications à Ryad, la capitale de l'Arabie. D'un autre côté, elles ne veulent pas froisser un allié régional contre l'Iran et un pourvoyeur incontournable de pétrole.

Un seul se frotte les mains : Erdogan, le président turc. Tenter de faire toute la lumière sur cette affaire qui s'est déroulée sur son territoire lui permettrait d'apaiser des relations de plus en plus tendues avec Washington.

Pour Ryad, le piège est inextricable. Elle ne peut pas reconnaître avoir enlevé ou assassiné Jamal Khashoggi. Que va-t-il se passer ? Va-t-on découvrir « par hasard » bien loin du consulat saoudien le corps du journaliste, apparemment victime d'un meurtre crapuleux ? Ceci dédouanerait les Saoudiens. Un montage particulier à faire. Mais avec l'argent du pétrole, tout est possible… ◎

Sacha Balbari

Une Rwandaise à la tête de la Francophonie

Vendredi 12 octobre, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) réunis à Erevan en Arménie ont élu à l'unanimité la Rwandaise **Louise Mushikiwabo** à la tête de l'organisation.

Cette élection a fait couler beaucoup d'encre depuis l'annonce de la candidature rwandaise, il y a plusieurs mois.

En effet, la France soupçonne le président Kagamé d'avoir commandité l'assassinat du président hutu Abyarimana en 1994, assassinat qui fut le déclencheur du génocide. Le Rwanda, de son côté, accuse tout bonnement la France d'avoir participé au génocide lui-même ! Aussi, depuis l'arrivée au pouvoir du président Kagamé au lendemain du génocide rwandais de 1994, le Rwanda a résolument tourné le dos à la Francophonie, imposant à marche forcée l'anglais comme langue officielle dans ce pays pourtant largement francophone.

En vingt-cinq ans de pouvoir sans partage, l'anglais s'est ainsi imposé et le français est de moins en moins parlé dans les rues de Kigali, la capitale du « pays des mille collines ». Aussi, voir une Rwandaise à la tête de l'organisation en charge de promouvoir la place de la langue française dans le monde a fait sourire beaucoup d'observateurs. Est-ce confier les clés de la bergerie au loup ou un coup de génie pour faire revenir ce pays dans le giron francophone ? L'avenir nous le dira.

En attendant, Louise Mushikiwabo est attendue sur beaucoup de dossiers sensibles, comme les élections en République démocratique du Congo (RDC) en fin d'année où l'OIF doit envoyer des observateurs.

L'OIF, une organisation pour défendre la langue française

L'OIF est une organisation créée en 1970 qui défend la diversité culturelle dans le monde et les valeurs des droits de l'Homme *via* la protection de l'usage de la langue française. Elle est incarnée par son secrétaire général, élu pour quatre ans.

Mais au-delà de l'OIF, la Francophonie est la communauté des 274 millions de locuteurs qui parlent le français dans le monde et qui partagent une certaine façon de penser et de voir le monde.

Et toi, ami lecteur, penses-tu aussi que le français est une langue unique qui mérite d'être défendue ? Ou préfères-tu « speaker angliche » comme tout le monde ?

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

R.-J. Quatrejas

Joyeux anniversaire !

Le 24 septembre dernier, la *NASA* (*National Aeronautics and Space Administration*) a officiellement célébré son 60e anniversaire.

Douze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'URSS crée la surprise en envoyant coup sur coup le premier satellite artificiel *Spoutnik*, qui émet un simple bip radio, puis le premier vol « habité », avec la chienne Laïka. Les États-Unis sont en proie à une terreur immense : la population craint que l'espace ne soit utilisé à des fins militaires, pour les espionner et surtout les bombarder.

En février 1958, après les échecs de l'armée américaine à envoyer à son tour une fusée en orbite, Eisenhower, alors président, et Nixon, son vice-président, s'affrontent sur la nature de la réponse à donner. Eisenhower se laisse convaincre et signe fin juillet l'acte de naissance d'une agence civile.

La première décennie est marquée par les premières missions humaines et la course à la Lune, qui offrira le triomphe du « petit pas » de Neil Armstrong sur notre satellite.

Pendant plusieurs années, l'agence va échapper aux tentatives de contrôle militaire. Dans les années 1970, le président Carter va jusqu'à obliger les soldats à passer par la *NASA* pour leurs déploiements de satellites. La *NASA* multiplie les missions lunaires et une mission commune avec la Russie en 1975 montre les progrès des relations diplomatiques.

Une nouvelle ère commence en avril 1981 avec la navette *Columbia*, qui permet d'envisager la construction et la réparation de structures dans l'espace. L'explosion tragique de *Challenger* en 1986 offre le prétexte à l'armée pour reprendre son autonomie et force la *NASA* à une pause de deux ans. L'utilité des navettes n'est consacrée dans l'esprit du public qu'en 1993 avec la réparation du satellite *Hubble*, puis couronnée par la création de la station spatiale internationale à partir de 1998.

L'ambiguïté de l'agence, à la frontière du civil et du militaire, reste entière aujourd'hui, avec des lancements et des immatriculations confidentiels de satellites pour le compte d'agences fédérales ou des besoins stratégiques, largement dominés cependant par le grand nombre de ses programmes scientifiques.

La *NASA* rêve notamment de repartir pour de longs voyages et multiplie les satellites et les robots d'exploration lointaine, mais sans avoir vraiment les moyens de matérialiser « une nouvelle frontière » à franchir.

Le savais-tu ?

Hubble est le premier gros télescope optique jamais mis en orbite. Il a conduit plus d'un million d'observations et scruté des objets à 13 milliards d'années-lumière ! Son successeur, le *James-Webb Space Telescope*, qui était prévu pour 2019, ne sera finalement pas prêt avant 2021.

Père Augustin-Marie

« Habemus ecclesiam »

Le 29 septembre dernier a eu lieu à Chémeré-le-Roi, en Mayenne, un événement exceptionnel : la bénédiction d'une nouvelle église. Reportage.

L'aventure a commencé il y a trois ans. Le 19 septembre 2015, l'évêque du diocèse avait béni la première pierre de la future église. Cet événement rare avait étonné les journalistes, qui étaient venus sur place avec leurs caméras. Le présentateur du journal télévisé avait introduit le sujet de cette façon : « On constate souvent qu'il y a de moins en moins de monde dans les églises. Figurez-vous que ça ne se vérifie pas partout. En tout cas, pas à Chémeré-le-Roi (c'est une petite commune du sud-est de la Mayenne), puisqu'un nouvel édifice religieux va bientôt sortir de terre, une bénédiction pour le diocèse de Laval. Ce projet répond, vous allez le voir, à une véritable nécessité. »

Bien dit ! Ce projet était une nécessité pour cette communauté religieuse, car l'ancienne chapelle était devenue trop petite. Les frères y étaient à l'étroit pour célébrer la messe, les fidèles étaient mal installés et avaient de la peine à suivre les célébrations.

Le chantier a duré trois ans. Il fut intense. Le projet comprenait une église, une hôtellerie et un cloître. Le cloître est cette galerie couverte, de forme carrée, qui assure la communication entre tous les bâtiments disposés sur chaque côté du carré. Concrètement, les frères ont travaillé avec un architecte et des entreprises pour faire les plans et les mettre en œuvre. Il est très impressionnant de voir des ouvriers réaliser de leurs mains, avec du ciment, de la pierre ou du bois, ce qu'on a d'abord imaginé dans son esprit. On est admiratif devant la puissance réalisatrice que Dieu a mise dans les mains de l'homme. Charpente, voûte, carrelage, peinture : des choses simples deviennent belles quand elles sont faites avec art. En comparant les plans du départ avec la construction finale, je me dis que le réel est toujours plus gratifiant que ce qui reste simplement dans notre esprit.

Trois ans après, l'hôtellerie, le cloître et l'église sont terminés. Le 29 septembre, un archevêque est venu spécialement de Rome pour faire la bénédiction de la nouvelle église. Ce fut une cérémonie à la fois simple et magnifique. Une grande foule était présente pour cet événement si rare, pas moins de mille deux cents personnes. Si je calcule bien, cela veut dire que, pendant quelques heures, la population du village a quadruplé !

Depuis quinze jours, la nouvelle église est en service. Les frères s'y rassemblent plusieurs fois par jour pour y chanter les psaumes. Les fidèles viennent assister aux offices, à la messe, ou bien se confesser. Ils viennent aussi prier silencieusement dans cette belle et lumineuse église. Pour les frères, le travail n'est pas terminé. Il reste l'aménagement des sous-sols de l'église, qu'on appelle la crypte. Si vous passez en Mayenne, faites un détour, venez à Chémeré.

Et si on prenait un livre ?

Valérie d'Aubigny vous présente à chaque numéro un livre qu'elle a particulièrement apprécié. Ce 21 septembre, un nouveau livre un peu particulier vient de paraître, un livre qui parle de livres…

Pouvez-vous nous présenter les auteurs d'*Une Bibliothèque idéale* ?

Trois passionnées de littérature jeunesse mettent en commun leurs coups de cœur d'hier et d'aujourd'hui : Anne-Laure Blanc partage depuis des années ses trouvailles littéraires sur le blog *Chouette, un livre !* (chouetteunlivre.fr) ; Hélène Fruchard et moi-même consacrons une grande partie de notre temps à *123loisirs.com*, site gratuit de sélection. Toutes trois sommes unies par la même passion pour les bons livres jeunesse et l'envie de les faire connaître au plus grand nombre.

Beaucoup de rires, de rigueur et d'enthousiasme, un beau cocktail au service des jeunes lecteurs.

Présentez-nous votre *Bibliothèque idéale*.

Ce recueil de près de deux mille titres concentre les livres qui restent après décantation, ceux qui, à nos yeux, méritent de figurer dans une bibliothèque familiale ou d'école. Il y a tant d'ouvrages sur les rayons des librairies ou des bibliothèques, comment s'y retrouver ? Les préoccupations commerciales ne mettent pas forcément les meilleurs en avant. À nous de les dénicher, de mettre sur le dessus de la pile ceux qui valent la peine. Il y a tant de pépites dans le patrimoine et dans la création contemporaine !

Quels ont été les critères pour choisir les ouvrages présentés ?

Ils se résument à quelques pistes : illustrations de qualité, éveil artistique ; mise en valeur et respect de la langue française ; transmission de la culture et du patrimoine ; optimisme, caractère, force d'âme, vertu d'espérance chez les héros ; plaisir, découverte, liberté… Voici déjà un éventail qui permet de filtrer de bons albums ou romans, ceux qui offrent un vrai plaisir de lecture tout en donnant des clés pour grandir.

Comment les lecteurs d'*Actuailes* peuvent-ils chercher un livre qui leur conviendrait ?

La présentation du guide facilite les recherches. Par tranche d'âge, des sous-rubriques permettent d'orienter les choix selon les goûts et les aspirations des lecteurs, l'envie du moment : policier, science-fiction, romanesque, humour, mythologie… Quelques lignes donnent l'es-

sentiel du contenu et de la difficulté : « pour bons lecteurs » ou « lecture distrayante », « action », « réflexion », *etc*. Si le livre est plus adapté aux garçons ou aux filles, nous le signalons.

Auriez-vous des conseils pour nos lecteurs d'*Actuailes* ?

Sachez tenter l'aventure en essayant de découvrir des genres que vous ne connaissez pas. Laissez-vous surprendre !

Vous pouvez arrêter un livre qui ne vous captive pas. Ce n'est pas un échec. Si vous voyez que l'histoire vous entraîne dans un scénario glauque ou des scènes qui blessent votre pudeur, fermez-le, rendez-le à la bibliothèque *illico*… Dans les cas extrêmes, jetez-le ! Parfois le nettoyage par le vide est salutaire.

Ne perdez pas votre temps avec des lectures médiocres, la vie est trop courte ! Tant d'auteurs mettent leur talent, leur imagination à votre service !

Offrez-vous le plaisir d'une lecture à voix haute, soit pour vos frères et sœurs, soit pour vous-mêmes afin entendre la langue ou « jouer » des scènes. N'oubliez pas que le plaisir d'une lecture qui vous emporte loin, vous fait vibrer et vous touche profondément est une expérience que rien ne remplace.

Bonnes lectures, chers lecteurs d'*Actuailes*, et faites-moi connaître vos coups de cœur.

Concours Marie-Antoinette

Voici les réponses de notre dernier concours :

La première rencontre entre Marie-Antoinette et le futur Louis XVI a lieu **dans la forêt de Compiègne**, le 14 mai 1770.

Marie-Antoinette a **14 ans** et le futur Louis XVI **presque 16 ans** lors de leur mariage, le 16 mai 1770.

Le couple royal a eu **quatre enfants** : Marie-Thérèse (1778-1851), Louis-Joseph (1781-1789), Louis-Charles (1785-1795) et Marie-Sophie (1786-1787).

Grande artiste peintre de son temps, **Élisabeth Vigée Le Brun** est très appréciée par Marie-Antoinette ; elle devient en 1778 sa portraitiste officielle.

La reine confie à l'architecte **Antoine Mique** la construction du Hameau.

Après son exécution, Marie-Antoinette est inhumée auprès du roi dans le cimetière parisien de la Madeleine. En 1815, ses restes, ainsi que ceux de son époux, ont été transférés dans **la basilique Saint-Denis**, la nécropole des rois de France.

Bravo à **Alix S. G., Philippine R. et Blandine C.** qui recevront bientôt un exemplaire du *Petit Quizz Marie-Antoinette* de Grégoire Thonnat !

Sophie Roubertie

© Mucha Trust 2018

Rêverie

Alphonse Mucha
(1860-1939)

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1897

Taille : 72,7cm × 55,2 cm

Technique : lithographie en couleur

Lieu d'exposition :

Fondation Mucha – Prague (République tchèque)

Art nouveau

De grandes arabesques, un décor végétal et des couleurs pastel sont trois caractéristiques de l'Art nouveau, dont cette lithographie[1] est un bel exemple.

L'Art nouveau fleurit à la fin du XIXe siècle et s'épanouit au début du XXe. Les techniques de reproduction, modernes pour l'époque, permettront de le diffuser abondamment. Il sera utilisé pour les publicités, les affiches, des objets de décoration ou d'usage courant, comme des boîtes à gâteaux. On en retrouve aussi certains éléments, comme des sculptures ou des encadrements de fenêtres, sur des façades d'immeubles.

L'artiste ne propose pas à nos yeux le portrait fidèle d'une jeune femme charmante qui serait son modèle, mais une image agréable à regarder : elle est idéalisée, représentant une figure de la féminité. Ses traits sont lisses, sa peau est claire. Des fleurs, harmonieusement disposées, cachent en partie sa longue chevelure. Son regard est doux, sans expression particulière ; elle rêve, comme le suggère le titre. Elle tourne négligemment les pages du livre qu'elle tient sur les genoux.

Sophie Roubertie

Les illustrations de l'ouvrage reprennent les mêmes tons que le décor.

Un large cercle entourant presque totalement le personnage constitue le fond de l'image. Des fleurs stylisées aux tons clairs le recouvrent, composant une couronne végétale. Les roses plus foncées sont toutes identiques. Elles s'épanouissent en de délicats éventails et se prolongent en lignes sinueuses qui en figurent les tiges. Le haut de la page est constitué d'arabesques décoratives.

L'ample robe aux manches bouffantes dégage largement les épaules. Des broderies aux formes géométriques viennent orner le vêtement.

Comme on le voit souvent dans les affiches (et parfois aussi dans la bande dessinée), les contours sont bordés d'un trait noir qui délimite précisément le tracé du dessin. ◎

1. La lithographie est une technique d'impression permettant de reproduire à de multiples exemplaires un dessin exécuté à l'encre ou au crayon sur une pierre calcaire.

Jusqu'au 27 janvier 2019, le musée du Luxembourg permet de découvrir, au travers de cent quatre-vingt-quinze œuvres, le travail de Mucha, non seulement ses affiches, mais aussi des décors, des illustrations, des bijoux.

museeduluxembourg/mucha

UN ZESTE DE SAGESSE

« La sagesse commence dans l'émerveillement. »

Socrate (Ve siècle avant J.-C.)

Cécile Larroque

Le premier parachute de Jacques Garnerin, essayé par lui-même au parc Monceau, le 22 octobre 1797.

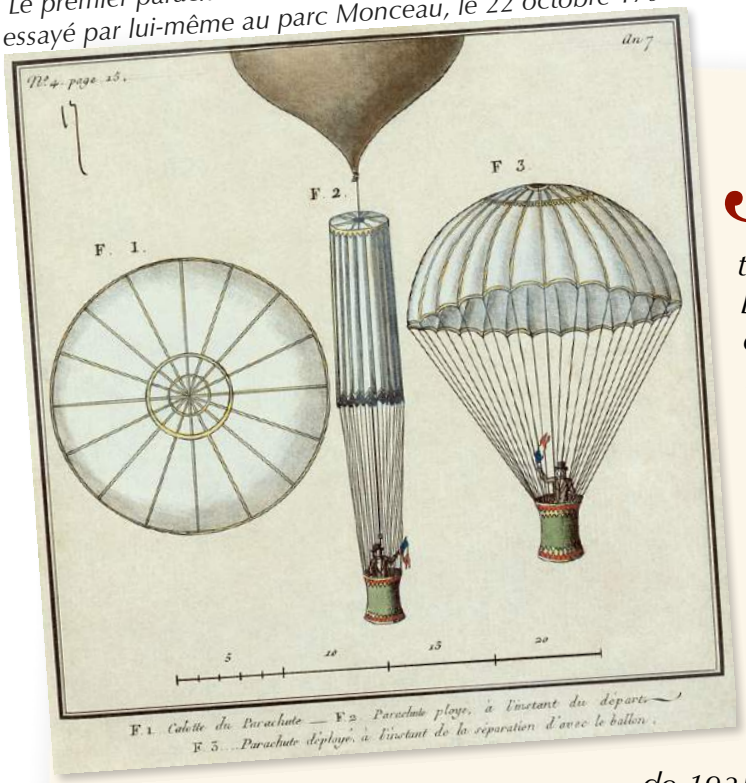

Mon cher Cyprien,

Tu me dis que vous avez fêté la Saint-Michel et que tu veux connaître l'histoire des paras.
Eh bien, tout d'abord, **le 22 octobre 1797**, c'est la naissance officielle du parachute.
En 1796, le Français André-Jacques Garnerin réussit le parachutage d'un chien à partir d'un ballon. Il met alors au point un dispositif composé seulement de toile : le parachute. Il effectue son premier saut en ce fameux 22 octobre au-dessus du parc Monceau à Paris, en sautant d'une montgolfière à plus de 915 mètres de hauteur. Beaucoup plus tard, le parachute devient une arme militaire qui ne sera vraiment utilisée qu'à partir de 1935 et pendant toute la Seconde Guerre mondiale. J'en ai vu beaucoup en Normandie, souviens-toi, le jour du Débarquement…
Le père François Casta était aumônier parachutiste en Indochine en mars 1947.
Et c'est à lui que revient l'honneur de préparer le dossier qui fera de saint Michel, l'archange vainqueur du dragon, le patron des troupes aéroportées parachutistes.
Pourquoi saint Michel est-il le patron des parachutistes, me dis-tu ?
D'où vient cette tradition ?
Elle vient du 1er régiment de chasseurs parachutistes (RCP). Ce sont eux qui, les premiers, ont officialisé la protection de l'archange sur leurs âmes.
L'aumônier militaire Valin de La Vaissière proposa saint Michel en 1945. Le père Jego, aumônier du IIIe bataillon du 1er RCP en Indochine, appuya ce choix, affirmant que l'archange saint Michel est « celui qui dirige nos combats, nos combats intérieurs et extérieurs, les luttes de notre vie d'homme ».
En 1948, lors d'une messe célébrée en la cathédrale de Hanoï en Indochine, le père Jego achève son sermon par une apostrophe saisissante, qui, depuis, termine traditionnellement les discours des chefs de corps de régiments parachutistes : « Et par saint Michel, vivent les parachutistes ! »
Le patronage de saint Michel tombe sous le sens pour cette catégorie bien particulière de soldats. En effet, dans l'Apocalypse de saint Jean, l'archange Michel fut chargé d'écraser la révolte des mauvais anges, en les expulsant du paradis.
Il est celui qui descend du ciel, à la tête des milices angéliques, pour le combat.
Un rôle analogue à certains égards aux missions confiées aux troupes aéroportées.
Certains soldats rappellent d'ailleurs volontiers un passage de l'Apocalypse : « Il se fit un silence dans le ciel lorsque l'archange Michel combattait le dragon. » Ce silence marque encore les soldats dès l'ouverture de leur parachute…
Toi, tu n'es pas parachutiste, mais tu peux prier saint Michel tous les jours !

Ton grand-père qui t'aime

Pierrot et Miette

Sophie de Müllenheim

Fleurus, avril 2018.
216 pages.
14,90 euros.
Pour garçons et filles
à partir de 11 ans.

Quand le livre commence, Pierrot, 12 ans, a déjà versé un lourd tribut à la guerre : la boulangerie de ses parents s'est effondrée sur eux dans un bombardement. Il vit avec son grand père dans la ferme familiale située à quelques kilomètres seulement du front. Nous sommes en 1917. L'affection de son grand père et de sa chienne Miette, fidèle, brave et intelligente, lui redonne cependant courage et joie de vivre.

Un jour, Miette disparaît subitement : elle a été réquisitionnée par des soldats pour servir de chien-messager sur le front…

Pierrot est déterminé à tout braver pour la retrouver. Or, un jeune poilu a trouvé en elle un vrai soutien et l'a dressée sans difficulté. Faudra-t-il la séparer de son nouveau maître et priver les soldats du front de ce lien de communication avec le poste arrière ?

Tout cela est bien compliqué et exigeant pour un jeune garçon, fut-il aussi courageux que Pierrot.

Ce livre très prenant se lit avec grand plaisir et facilement. Il permet d'appréhender la guerre de 14-18 à travers la vie dans les tranchées. Les personnages sont très attachants.

Les descriptions sur les blessés de guerre, sur les bombardements et tirs d'obus ainsi que sur la vie dans les tranchées n'édulcorent pas la réalité et sont respectueuses de la sensibilité des lecteurs à partir de 11 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com****.*

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

Le jardin secret

Les jolies histoires sont assez rares et, quand elles sont très belles, elles deviennent des contes que le monde du cinéma aime mettre en images.

Le *Jardin Secret* fait partie de ces classiques, mais il est assez méconnu. Écrit en 1911 par la romancière britannique Frances Eliza Hodgson, il a été adapté dès 1919 au cinéma muet ! Puis le cinéma parlant et la télévision s'en sont emparés à plusieurs reprises et, à travers le monde, sous différentes formes (dessins animés, feuilletons…). En 1993, Francis Ford Coppola (*L'Étalon noir*) se laisse séduire par une nouvelle idée d'adaptation du roman et produit un petit chef-d'œuvre qui n'a pas pris une ride.

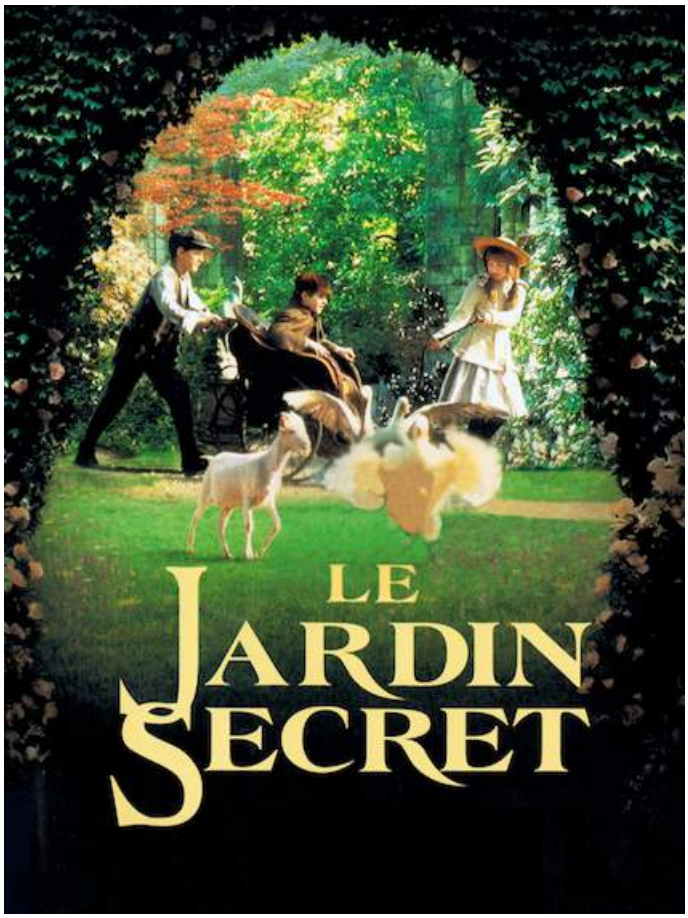

Mary est la fille unique et gâtée de parents fantasques qui la laissent orpheline alors qu'elle n'a que 10 ans. Recueillie sans enthousiasme par Lord Craven, son oncle, la voilà livrée à elle-même dans un immense et lugubre manoir anglais planté au milieu d'un paysage inhospitalier. Désœuvrée, notre héroïne bravant les interdits de Mrs Medloc, la terrible gouvernante, s'aventure toujours un peu plus dans cette propriété sombre et froide et y fait d'étranges découvertes : un cousin malade, Colin, et un jardin secret abandonné. Mary, avec la complicité de la bonne, Martha, et de son frère, Dickon, entreprend de redonner vie à tout et à tous…

C'est enchanteur, poétique et absolument dénué de mièvrerie : la réalisatrice respecte les secrets d'enfants et les traite avec sérieux. Les acteurs sont justes et très attachants. Un beau moment d'émotion à vivre en famille !

Ballon d'or 2018

La liste de trente noms pour le Ballon d'or 2018 est sortie !

Sept Français font partie de la liste, dont six champions du monde en Russie. Kylian Mbappé pourrait notamment devenir le plus jeune lauréat, s'il gagne. Résultat : lundi 3 décembre.

Créé en 1956 par le magazine *France Football*, ce trophée a déjà sacré quarante-trois joueurs de dix-huit nationalités différentes. Le record de victoires appartient à Lionel Messi et Cristiano Ronaldo qui ont remporté cinq fois le trophée chacun. De 1956 à 1994, c'est le meilleur joueur européen qui était consacré, puis à partir de 1995 le meilleur joueur d'un club européen. Depuis 2007, c'est le meilleur joueur du monde qui est élu. Cristiano Ronaldo a gagné les deux dernières éditions.

Les primes de médailles des athlètes olympiques taxées…

Contrairement aux médaillés de Rio, les athlètes des derniers jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang (Corée du Sud) pourraient être imposés sur leurs primes de médaille, qui sont de 50 000 euros pour une médaille d'or, 20 000 euros pour l'argent et 13 000 euros pour le bronze.

Marathon
Nouveau record d'Europe

Le Britannique Mo Farah s'est offert dimanche 7 octobre à Chicago sa première victoire en marathon et bat également le record d'Europe en 2 heures, 5 minutes et 11 secondes. Le champion olympique du 5 000 m et 10 000 m (quatre titres olympiques en 2012 et 2016 et six titres de champion du monde sur 5 000 m et 10 000 m), disputait seulement son troisième marathon…

Rugby Championship
Invincible Nouvelle-Zélande !

Battus de justesse chez eux, il y a trois semaines, par les Sud-Africains (34-36), les Néo-Zélandais ont pris leur revanche et remportent avec cinq victoires en six matchs cette édition 2018 du *Rugby Championship*, leur **troisième titre consécutif**.

Depuis 1996, le *Rugby Championship* met aux prises chaque année les équipes nationales d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud sous le nom de « Tri-nations ».

En 2012, l'Argentine a été admise dans la compétition qui porte désormais le nom de *Rugby Championship,* le nom *Four Nations* étant déjà pris pour le rugby à XIII.
La Nouvelle-Zélande a gagné six fois le *Rugby Championship* et l'Australie une fois, en 2015.

Deux hommes, qui ne se connaissent pas, se retrouvent côte à côte dans un avion. Un des deux hommes dit :
– Monsieur, je crois avoir déjà vu votre tête quelque part.
– Impossible, je l'ai toujours gardée sur moi !

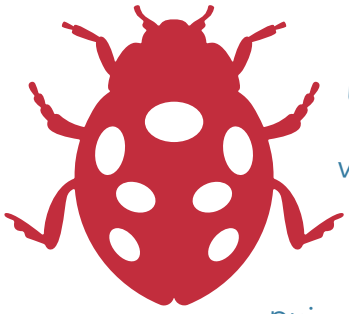

Une coccinelle invite un mille-pattes au restaurant. Le jour choisi, la coccinelle va au restaurant et s'assoit à une table. Le temps passe, elle attend dix minutes, vingt minutes, une heure, puis elle se décide à téléphoner pour savoir ce qu'il se passe :
– Tu as oublié notre rendez-vous !
– Non, je n'ai pas oublié ! Je suis en train de mettre mes chaussures...

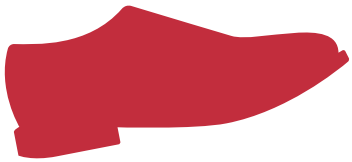

Quel est l'arbre qui donne des dattes ?
Le calendrier !

Une maman demande à son fils :
– Pourquoi as-tu mis le journal au frigo ?
– C'est pour avoir des nouvelles fraîches !

Dans la rue, un vendeur de journaux crie :
– Sensationnel, nouvelle escroquerie, cinquante victimes !
Un homme s'approche et achète le journal. Il le parcourt et dit au vendeur :
– Mais il n'est nulle part question d'une escroquerie...
Alors le vendeur s'en va en criant :
– Sensationnel, nouvelle escroquerie, cinquante et une victimes !

Pourquoi dit-on « avoir la bosse des mathématiques » ?

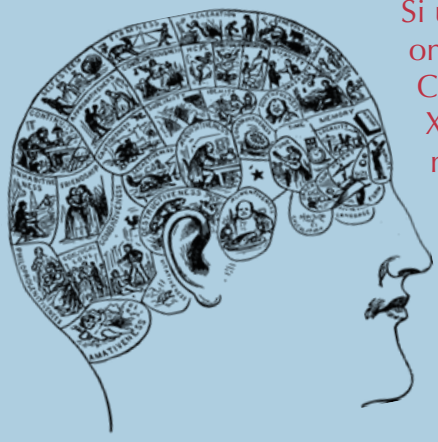

Si une personne se montre très douée en mathématiques, on dit qu'elle a la bosse des maths.
Cette expression tire ses origines d'une prétendue science du XIXe siècle, la phrénologie. Lancée par l'Allemand Frantz Gall, médecin et théoricien, cette science établissait une théorie selon laquelle les instincts, le caractère, les aptitudes, les facultés mentales et affectives seraient, en vertu des localisations cérébrales, conditionnées par la conformation externe du crâne.
Ainsi, selon ce médecin, les enfants au front haut, bosselé étaient plus susceptibles de devenir de grands scientifiques que les chérubins au front bas et plat. C'est ainsi donc que naquit l'expression « avoir la bosse des maths ». Néanmoins, ces hypothèses demeurent infondées et n'ont jamais été formellement vérifiées.